

MGI FRANCE

Société Anonyme

161, avenue de Verdun
94204 Ivry-sur- Seine

Rapport de l'Auditeur indépendant sur les états financiers consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

MGI FRANCE

Société Anonyme

161 avenue de Verdun
94204 Ivry-sur-Seine

Rapport de l'Auditeur indépendant sur les états financiers consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

A l'attention de Monsieur le Président Directeur Général de MGI France,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MGI France, comprenant le bilan au 30 juin 2014, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie consolidés ainsi que l'état des variations des capitaux propres consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, et l'annexe.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble consolidé constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation, conformément aux règles et principes comptables français.

Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

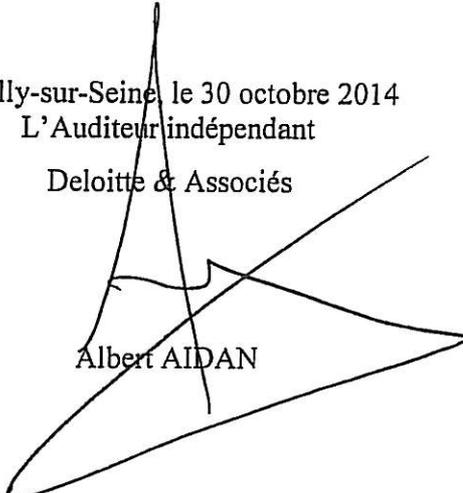
Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompetent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine, le 30 octobre 2014

L'Auditeur indépendant

Deloitte & Associés

Albert AIDAN



MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE

K€

ACTIF	au 30 juin	au 31 décembre
	2014	2013
Ecart d'acquisitions	445	-
Immobilisations incorporelles	12 775	339
Immobilisations corporelles	7 667	19 114
Immobilisations financières	1 414	1 417
Titres mis en équivalence	28	556
Total de l'actif immobilisé	22 329	21 426
Stocks en cours	11 108	9 764
Clients et comptes rattachés	4 137	3 300
Autres créances	4 847	2 232
Impôts différés actifs	344	448
Disponibilités	17 873	6 747
Total de l'actif circulant	38 309	22 491
Charges constatées d'avance	363	154
TOTAL DE L'ACTIF	61 001	44 071

K€

PASSIF	au 30 juin	au 31 décembre
	2014	2013
Capital	5 504	4 954
Primes d'émission	19 991	7 152
Réserves consolidées	21 831	16 836
Ecart de conversion	1	-
Résultat de l'exercice	3 020	5 369
Total capitaux propres part du groupe	50 347	34 282
Intérêts minoritaires	1	1
Total capitaux propres de l'ensemble	50 348	34 283
Avances conditionnées BPI	2 834	1 784
Provisions pour risques et charges	215	152
Emprunts et dettes financières	2 826	3 204
Fournisseurs et comptes rattachés	2 540	1 833
Dettes sociales et fiscales	1 068	1 255
Impôts différés passifs	20	
Autres dettes	916	755
Total des dettes	7 370	7 047
Produits constatés d'avance	234	805
TOTAL DU PASSIF	61 001	44 071

GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL
K€
au 30 juin

	2014	2013 *
Chiffres d'affaires	15 371	14 020
Autres produits d'exploitation	3 085	1 527
Produits d'exploitation	18 456	15 547
Achats et variation de stocks	6 222	5 490
Autres charges externes	3 754	3 080
Charges de personnel	3 152	2 695
Impôts et taxes	244	252
Dotations aux amortissements et provisions	1 070	823
Autres charges	16	1
Charges d'exploitation	14 458	12 341
RESULTAT D EXPLOITATION	3 998	3 206
Produits financiers	266	257
Charges financières	242	134
RESULTAT FINANCIER	24	123
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	4 022	3 329
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31	1
Impôts courant sur le résultat	- 889	- 792
Impôt différé	- 124	54
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 040	2 592
Résultat des sociétés mises en équivalence	- 1	-
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition	- 19	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 020	2 592
Intérêts minoritaires	-	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 020	2 592
Résultat par action (en €)	0,55	0,56
Résultat par action dilué	0,54	0,56

*30 juin 2013 non audités

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	TOTAL
31-déc-12	4 692	20 592	4 187	- 14	29 457
Affectation résultat n-1		4 187	- 4 187		-
Augmentation de capital et primes d'émission action gratuite	188	- 188			-
Augmentation de capital et primes d'émission ceradrop	74	1 142			1 216
Ecart d'acquisition Ceradrop imputé sur prime d'émission		- 1 461			- 1 461
Imputation frais augmentation de capital		- 56			- 56
Variation des réserves consolidés		- 283			- 283
Variation des réserves de conversion				- 15	- 15
Provisions règlementées		55			55
Résultat de l'exercice n			5 369	-	5 369
31-déc-13	4 954	23 988	5 369	- 29	34 282
Affectation résultat n-1		5 369	- 5 369		-
Augmentation de capital	550	12 839			13 389
Variation des réserves consolidés		- 113			- 113
Actions propres		- 206			- 206
Variation des réserves de conversion				30	30
Provisions règlementées		- 55			- 55
Résultat de l'exercice n			3 020		3 020
30-juin-14	5 504	41 822	3 020	1	50 347

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2014 30-juin	2013 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 020	5 369
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	1 104	2 190
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 124	7 559
Variation des créances d'exploitation	- 4 886	- 1 316
Variation des dettes d'exploitation	130	- 973
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 4 756	- 2 289
Flux net de trésorerie lié à l'activité	- 632	5 270
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Capex R&D	- 1 822	- 4 771
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 167	- 175
Cessions ou diminutions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Variation des immobilisations financières	531	- 141
Ecarts d'acquisition filiales	- 556	- 1 679
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 2 014	- 6 766
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	- 416	- 1 104
Souscription d'emprunt	1 088	4 835
Augmentation de capital	13 389	
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	- 206	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	13 855	3 731
Incidence des variations de taux de change	- 83	- 298
Variation de trésorerie	11 126	1 937
Trésorerie d'ouverture	6 747	4 810
Trésorerie à la clôture	17 873	6 747
Variation de trésorerie	11 126	1 937

ANNEXE

GROUPE MGI AU 30 JUIN 2014

Faits caractéristiques de l'exercice

Le début de l'exercice 2014 se caractérise par l'entrée au capital du groupe Konica Minolta. Ce dernier a pris une participation de 10% pour un montant de souscription de 13.7 M€ prime d'émission comprise.

Pour le groupe MGI, ce rapprochement marque une reconnaissance de son savoir-faire parmi les acteurs majeurs dans le secteur. Il permettra de développer de nombreuses synergies technologiques et commerciales notamment dans l'impression numérique professionnelle, l'électronique imprimée et l'impression 3D.

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 30 juin 2014 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 5 503 660€ ayant son siège social au 161 avenue de Verdun, à Ivry sur Seine, est la société mère,
- La société MGI US au capital de 4 763 926\$, commercialise des équipements professionnels d'impressions et son siège social se situe au 3143 Skyway Circle à Melbourne Floride Etats-Unis, elle est détenue à 100%,
- La SARL DESCARTES TECHNOLOGIES, au capital de 50 000€, est un fabricant de presses, et son siège social se situe au 2 rue Pierre Pascault à Descartes 37160, elle est détenue à 99.00 %,
- La SA CERADROP, au capital de 669 000€, est spécialisée dans la conception et la commercialisation d'équipements professionnels d'impression jet d'encre pour l'électronique imprimée, son siège social se situe au 32 rue Soyouz – Parc Ester à Limoges, elle est détenue à 100 %,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 1 160 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 35%,
- La SAS INKJET, au capital de 100 000€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 161 avenue de Verdun à Ivry sur Seine, elle est détenue à 25 %

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Alternext.

MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et complété par le CRC 2005-10, sont appliquées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 30 juin 2014 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2014 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 à l'exception des points suivants :

- A compter de 2014, le groupe a considéré que le chiffre d'affaires devait être présenté net des commissions versées aux distributeurs (Voir Note 1 de l'annexe)
- Les titres mis en équivalence ont été reclassés en écart d'acquisition (Voir Note 2 de l'annexe)
- Les frais de développement activés et correspondant à des projets non encore commercialisés et donc non encore amortis étaient présentés au bilan en immobilisations corporelles. Ils ont été reclassés en immobilisations incorporelles (Voir Notes 3 et 4 de l'annexe)

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes intermédiaires des sociétés du Groupe au 30 juin 2014.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
CERADROP	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Mise en équivalence	35 %	35 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

La SCI Gamma (51% du capital) n'est pas consolidée : cette entité présente un caractère non significatif au regard des comptes consolidés.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI France sont les suivants :

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets

- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autre les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 15 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de prêts ainsi que de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Trésorerie

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

- **Crédit d'impôt recherche**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'exploitation. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation dans les comptes consolidés.

- **Compétitivité de l'emploi**

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit correspondant au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé en moins des charges de personnel.

Evènements post clôture

La société a programmé son déménagement au quatrième trimestre 2014 pour s'installer dans des locaux modernes et plus adaptés à ses besoins. A ce titre elle a signé un bail le 16 juillet 2014.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action .se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Note 1 : Changement de comptabilisation des commissions distributeurs

Jusqu'en 2014, concernant MGI France, la partie de chiffre d'affaires relative aux ventes aux distributeurs, était présentée dans les comptes consolidés en brut intégrant les "commissions" distributeurs : le prix facturé aux distributeurs et comptabilisé en chiffre d'affaires dans les comptes sociaux de MGI France était ainsi retraité pour faire apparaître le prix public des biens, en contrepartie de la comptabilisation d'une charge égale à la différence entre les deux montants et correspondant à la « rémunération » des distributeurs.

Après analyse, le groupe considère que ce traitement ne correspond pas au flux réel résultant des ventes réalisées par MGI France et présente désormais son chiffre d'affaires net de commissions.

Impacts du changement sur le compte de résultat d'exploitation consolidé semestriel

Les impacts de cette nouvelle comptabilisation sont présentés ci-après: compte de résultat avant correction et compte de résultat après correction pour le 30/06/2014 et 30/06/2013. Les postes "chiffre d'affaires" et "achats et variations de stocks" sont concernés par ce changement de présentation.

K€

au 30 juin		
	2014	2013*
Chiffre d'affaires brut de commissions	16 731	14 020
Autres produits d'exploitation	3 085	1 527
Produits d'exploitation	19 816	15 547
Achats et variation de stocks	7 582	5 490
Autres charges externes	3 754	3 080
Impôts et taxes	244	252
Charges de personnel	3 152	2 695
Dotations aux amortissements et provisions	1 070	823
Autres charges	16	1
Charges d'exploitation	15 818	12 341
RESULTAT D EXPLOITATION	3 998	3 206

K€

au 30 juin		
	2014	2013
Chiffre d'affaires net de commissions	15 371	13 900
Autres produits d'exploitation	3 085	1 527
Produits d'exploitation	18 456	15 427
Achats et variation de stocks	6 222	5 370
Autres charges externes	3 754	3 080
Impôts et taxes	244	252
Charges de personnel	3 152	2 695
Dotations aux amortissements et provisions	1 070	823
Autres charges	16	1
Charges d'exploitation	14 458	12 221
RESULTAT D EXPLOITATION	3 998	3 206

*30 juin 2013 non audités

Note 2 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 556K€ calculé dans les mêmes conditions que pour l'intégration globale. Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Au 31 décembre 2013, ce montant était classé dans le poste "Titres mis en équivalence".

Date	Brut	Amort. Annuel	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
30/06/2014	556	- 19	- 92	445

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Reclassement	30/06/2014
Immobilisations incorporelles en cours	-	1 822	-	10 561	12 383
Frais d'établissement	26	-	-	-	26
Logiciels & Brevets	648	114	-	-	762
Fonds de commerce	27	-	-	-	27
Autres immobilisations Incorporelles	24	-	1	-	23
Total	725	1 936	1	10 561	13 221
Amortissements	- 386	- 60	-	-	- 446
Valeurs nettes	339				12 775

Afin de fournir une meilleure lecture, les frais de R&D comptabilisés en "immobilisations corporelles" au 31 décembre 2013 pour un montant de 10 561K€ ont été reclassés au 30 juin 2014, en poste "Immobilisations incorporelles"

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014				31/12/2013
	Valeurs brutes	Reclassement	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	76	-	54	22	24
Installation tech, mat et outillages	25 467	- 11 516	- 6 512	7 439	18 118
Autres immobilisations corporelles	541	-	450	91	123
Immobilisations financées par crédit bail	276	-	161	115	115
Total	26 360	- 11 516	- 7 177	7 667	18 380

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	Reclassement	30/06/2014
Valeurs brutes	25 351	52	-	2	- 10 561	14 844
Amortissements	- 6 237	- 940	-	-	-	- 7 177
Valeurs nettes	19 114	- 888	-	2	- 10 561	7 667

Afin de fournir une meilleure lecture, les frais de R&D comptabilisés en "immobilisations corporelles" au 31 décembre 2013 pour un montant de 10 561K€ ont été reclassés au 30 juin 2014, en poste "Immobilisations incorporelles en cours"

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2013	augmentations	diminutions	Reclassement	30/06/2014
Immobilisations financières	1 417	28	- 3	- 28	1 414

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives d'un prêt convertible auprès de la société KORA-PACKMAT et de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux,

Note 6 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):

	31/12/2013	augmentations	diminutions	Reclassement	30/06/2014
Titres de participation mis en équivalence	556	28	-	- 556	28

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 28K€ Le reclassement correspond à l'écart d'acquisition Kora Packmat pour un montant de 556K€ reclassé en écart d'acquisition au 30 juin 2014.

Concernant la mise en équivalence de la participation dans KORA PACKMAT, les titres mis en équivalence sont retenus pour une valeur nulle. Par ailleurs dans la mesure où la situation nette de la filiale au 30 juin est négative et que MGI n'a pas d'engagement financier il n'a pas été comptabilisé de provision.

Note 7 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014			31/12/2013
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises	5 096	-	5 096	3 891
Produits Intermédiaires et finis	6 194	- 182	6 012	5 873
Total	11 290	- 182	11 108	9 764

Note 8 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Créances clients	4 166	3 323
Provisions sur créances douteuses	- 29	- 23
Total	4 137	3 300

Note 9 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
TVA déductible, créances fiscales et sociales	416	431
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	1 510	1 406
Acomptes fournisseurs et autres créances	2 921	395
Total	4 847	2 232

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

Impôt société	57
Solde CIR 2013	321
CIR 2014	1 030
Autres crédits d'impôts	102
	1 510

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	2 512
Subventions à recevoir	409
	2 921

Note 10 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Base - Retraitements de consolidation	1 032	864
Base- Ecart sur valeur d'acquisition	-	480
Total base fiscale différée	1 032	1 344
Impôts différé actif	344	448

Note 11 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an
Autres immobilisations financières	154		
Avances et acomptes versés fournisseurs	2 512	2 512	
Créances clients et comptes rattachés	4 120	4 120	
Clients douteux	46		46
Personnel	3	3	
Organismes sociaux	2	2	
Etat	1 510	1 510	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	363	363	
Totaux	8 710	8 510	46

Note 12 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Comptes à terme	11 469	2 132
Comptes bancaires en €	5 437	1 625
Comptes bancaires en devises	967	2 990
Total	17 873	6 747

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Note 13 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)
Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	30/06/2014	31/12/2013
Foires et salons	143	21
Autres charges d'exploitation	220	133
Total	363	154

Note 14 : Capital social

Le capital social est composé de 5 503 660 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2013	nombre d'actions créées	30/06/2014
Nombre d'actions	4 953 660	550 000	5 503 660

	31/12/2013	augmentation	30/06/2014
Capital social	4 953 660	550 000	5 503 660
Primes d'émission	7 152 085	12 839 009	19 991 094

Augmentation de capital du 21/01/2014

Emission de 550 000 actions nouvelles au prix de 24,91€ ce qui se traduit par une augmentation de capital de 550 000€ et une augmentation des primes d'émissions de 13 150 500€. Les frais et honoraires sur cette opération d'un montant de 311 491€ ont été imputés directement sur la prime d'émission.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2014, la société MGI détenait 11 552 actions acquises pour un montant de 205 501€, le résultat y afférant est de 59 949€

Capital potentiel

L'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2013 a émis 51 567 BSA au prix de 16,43€ par action. Ces bons seront exerçables sous conditions à compter de l'exercice 2019.

Note 15 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2013	souscription	remboursement	30/06/2014
Avances conditionnées BPI	1 784	1 050	-	2 834

Note 16 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Provisions pour risques et charges explt	-	-
Provisions pour pension	215	152
Total	215	152

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée .

Note 17 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2013	souscription	remboursement	30/06/2014
Emprunts auprès des établist de crédits *	3 082	-	373	2 709
Intérêts courus sur emprunts	8	2	8	2
Dettes de crédit bail	114	36	35	115
Total	3 204	38	416	2 826

* hors BPI

Echéancier des emprunts au 30-juin-14	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	total
Moins d'un an	682	115	797
Entre 1 et 5 ans	2 025	-	2 025
Plus de 5 ans	4	-	4
Total	2 711	115	2 826

Note 18 : Dettes

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Dettes envers le personnel	317	570
Dettes fiscales et sociales	751	685
Total	1 068	1 255

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an. Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de juin et celles du 2^{ème} trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Impôts différés passifs

L'impôt différé passif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014
Retraitements de consolidation	60
Impôts différé passif	20

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Acomptes clients sur commandes	836	683
Avance COFACE et divers	80	72
Total	916	755

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au prorata temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	30/06/2014	31/12/2013
Contrats de maintenance	207	231
Equipements et services	27	574
Total	234	805

Note 19 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

par secteur géographique

	30/06/2014	%	30/06/2013	%
CA France	4 309	28%	4 220	30%
CA Export	11 062	72%	9 800	70%
Total	15 371	100%	14 020	100%

par secteur d'activité

	30/06/2014	%	30/06/2013	%
CA Equipements	10 741	70%	9 591	68%
CA Consommables et services	4 630	30%	4 429	32%
Total	15 371	100%	14 020	100%

Note 20 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2014	30/06/2013
Production stockée	118	- 831
Production Immobilisée	1 822	1 282
Subvention d exploitation	68	274
Reprise de provisions	20	
Transfert de charges	8	
Crédit d'impôt recherche	1 031	802
Autres produits	18	
Total	3 085	1 527

La production immobilisée pour un montant de 1 822K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

Note 21 : Autres charges externes

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	30/06/2014	30/06/2013
Publicité et salons	480	183
Loyers	423	266
Honoraires	184	90
Frais de commercialisation	1 657	1 638
Transport marchandises et déplacements	679	641
Divers	331	262
Total	3 754	3 080

Note 22 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2013	dotation	reprise	écart de change	30/06/2014
Dépréciation client	23	6			29
Dépréciation stock	203	-	21		182
Provision pension retraite	151	64	-		215
Total	377	70	21	-	426

Note 23: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	30/06/2014	30/06/2013
Différence de change	- 44	2
Produits et charges financiers autres	68	121
Total	24	123

Note 24: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	30/06/2014	30/06/2013
Produits et charges sur exercice ant.	-	-
Produits et charges exceptionnels	30	1
Reprise de provision pour risques	-	-
Total	30	1

Note 25 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	30/06/2014	30/06/2013
Retraitements consolidés	372	161
Base	372	161
Impôts différés	124	54

Le taux d'impôt sur les sociétés est de 33,33%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	30/06/2014	30/06/2013
Impôts société	889	792
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	889	792

Note 26 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	30/06/2013
Rémunérations	378	360
Total	378	360

Note 27: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe se décompose comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013
Cadres	50	43
Non Cadres	45	38
Total	95	81

Note 28: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur le semestre se décomposent telles que :

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	30/06/2013
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	1 822	1 805
Dont frais pris en charges	1 067	718
Total Dépenses R&D financées s/exercice	2 889	2 523
Dépenses de R&D en % du CA net	18,8%	18,2%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	828	718
---	-----	-----

29- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	30/06/2014
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	4 052
IS théorique à 33,33%	1 351
IS groupe comptabilisé	- 1 013
Ecart	338
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	411
Incidence des déficits reportables	52
Incidence d'impôts différés antérieurs	- 106
Incidence des différences permanentes	- 7
Contribution sociale	- 10
Autres décalages	- 2
Impôt courant	
Ecart	338

30 - Résultat par action (en euros)

	2014 30-juin	2013 30-juin
Résultat net	3 020 000	2 592 000
Nombre d'actions	5 503 660	4 691 984
Actions propres à déduire	- 11 552	- 21 794
	5 492 108	4 670 190
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation	51 567	-
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	5 543 675	4 670 190
Résultat par action (en €)	0,55	0,56
Résultat par action dilué	0,54	0,56

31 - Engagements financiers (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	799
BANQUE B	1 378
	2 177

32 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
KORA - GE CAPITAL LEASING - CACTUS	07/02/2014	15/09/2014	119
KORA - UNICREDIT LEASING - CACTUS	27/03/2014	30/10/2014	100
KORA - FULCRUM FILMS LIMITED	18/04/2014	30/09/2014	74
			293

33- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.